



Communiqué intersyndical du 6 février 2020

Le 11 février : journée île morte dans l'éducation

A Mayotte, la retraite à points si elle est mise en place, creusera encore davantage l'écart entre les retraités et les actifs. L'introduction de l'indexation dans l'assiette de cotisation ne compensera pas la baisse annoncée des retraites pour les enseignants et les catégories à faible prime. De plus dire, comme le fait le secrétaire d'état chargé des retraites que cette *intégration constitue une réponse pérenne à l'extinction de l'indemnité temporaire de retraite* relève de la supercherie et enfin aucun dispositif n'est prévu pour remplacer la bonification de dépaysement qui sera bel et bien supprimée dans des délais restant inconnus.

La revalorisation annoncée par le Ministre Blanquer à grand renfort de communication constitue une escroquerie majeure, que le Conseil d'état a déclaré inconstitutionnelle. Cette obole du pouvoir ne compensera pas les pertes engendrées par la retraite à points (1/3 de la retraite), vous aurez à travailler plus et jusqu'à un âge avancé (65, 66 voire 67 ans pour les plus jeunes). De qui se moque-t-on ?

Nos organisations continueront jusqu'au retrait de ce projet scélérat. Notre détermination est totale tout comme elle l'est pour revendiquer le retrait des réformes du Bac et de la voie pro, l'amélioration et la sécurisation des conditions de travail à Mayotte ainsi qu'une généralisation de la REP + à toute l'île.

Aujourd'hui 6 février, nous tenons à saluer une forte mobilisation dans toute l'île. Le collège ouvoimoja de Passamainty a poursuivi sa mobilisation entamée il y a trois jours. Le collège de Tsingoni a reconduit la grève, celui de Kwalé s'est joint au mouvement aujourd'hui, le LPO de Tsararano a exercé son droit de retrait. Le lycée de Petite Terre a organisé un accueil syndical au Recteur qui n'a pu sortir de l'établissement que sous protection policière. La manifestation de Mamoudzou a été un succès.

Partout dans l'île, la mobilisation monte. Nos organisations appellent à amplifier le mouvement par une journée île morte mardi 11 février. A cet effet, **nos organisations vous invitent à mettre en place des assemblées générales dans les jours qui viennent** (pause méridienne ou récréation ou encore heure d'info syndicale si prévues d'ici là) associant toutes les catégories de personnel (agents, vie scolaire, cadres administratifs).

C'est le moment d'agir. Une seule option pour gagner : être tous dans l'action mardi 11 février